



Kyrielle

Le service DÉCHETS MÉNAGERS
de l'Agglomération Saumur Val de Loire
vous informe...

DOCUMENT IMPORTANT

→ Collecte des déchets ménagers

VOTRE CHANGEMENT DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



Chères et chers habitant(e)s
de Saumur Val de Loire,

Notre Communauté d'Agglomération continue de se construire pour que tous ses habitants profitent d'un même niveau de service public.

La collecte des déchets fait évidemment partie des services publics majeurs et, dans les prochains mois, une harmonisation du service sera enclenchée sur tout le territoire. Au-delà des modalités pratiques précisées dans ce document, il est nécessaire d'expliquer les grands principes qui ont présidé au choix de cette harmonisation.

La préservation de l'environnement, tout d'abord : priorité affichée de ce nouveau mandat, c'est elle qui exige de nous tous que nous progressions en matière de tri sélectif, que nous réduisions rapidement notre volume de déchets à la maison comme sur notre lieu de travail, que nous développions des solutions alternatives (composteurs, poules...) et, aussi, que nous réduisions l'impact environnemental de la collecte et des milliers de kilomètres parcourus chaque année par nos camions. À ce titre, **l'optimisation du service de collecte**, elle aussi, fait partie des enjeux : nos études statistiques ont montré très clairement que notre rythme de collecte était supérieur à nos besoins. Il nous faut l'adapter au plus juste. Une majorité des bacs est, en effet, remplie à moins de la moitié de leur capacité à chaque ramassage.

Pour vous accompagner dans ces changements, les services de Kyrielle sont à votre disposition : ils peuvent vous conseiller, répondre à vos interrogations, vous expliquer les modifications en matière de tri et notamment la facilitation du tri des emballages en plastique, vous proposer un composteur ou encore vous partager de nombreuses astuces en matière de réduction des déchets.

Je nous souhaite de réussir à relever le défi écologique qui est devant nous et plus précisément celui d'une meilleure gestion de nos déchets.

*Christian Ruault,
vice-Président en charge de la gestion des déchets ménagers
Agglomération Saumur Val de Loire*

Vos changements à partir du 5 avril 2021...

A compter de cette date, de nouvelles modalités de collecte des déchets s'appliqueront à votre commune.

3 changements principaux vous concernent :

+++

Extension des
consignes de tri
des emballages



A partir du 18
janvier : mise à
disposition d'un
bac jaune
« emballages »



Collecte des déchets
en porte-à-porte
hebdomadaire
en alternance
emballages et
ordures
ménagères